



CEM Projet Taratra – Publiez Ce Que Vous Payez
Madagascar
BP 667, Episcopat Antanimena, 101 Antananarivo



M. Fidiniavo Ravokatra, Ministre des Mines et des Ressources Stratégiques
Antananarivo 101
fidiniavo@yahoo.fr

M. Alexandre Georget, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable
Antananarivo 101
patou.madimex@gmail.com

28 août 2019

Messieurs les Ministres,

Inquiétude pour l'avenir de l'industrie extractive à Madagascar

Nous, soussignés représentants de la société civile, vous écrivons pour partager notre profonde inquiétude quant à l'avenir de Madagascar.

Il y a un risque élevé que l'expansion et les investissements dans le secteur extractif à Madagascar soient la cible d'abus et de corruption si les mécanismes de suivi environnemental et de rapportage entre les compagnies opérationnelles et l'organisme de régulation malgache, l'Office National pour l'Environnement (ONE), ne soient pas renforcés de toute urgence.

Nous attirons votre attention sur le cas de l'exploitation de la mine Rio Tinto/QMM à Anosy, au sud de Madagascar. Veuillez vous reporter à la note d'information ci-jointe, «Risques minières liés au régulateur de l'environnement à Madagascar: besoin urgent de recours» et à ses annexes. Dans cette affaire, la société affirme que l'ONE, l'organisme de réglementation de la protection de l'environnement, a statué la violation illégale d'une zone tampon de protection de l'environnement, jusqu'à 90 mètres au-delà de la limite déjà réduite (limite légale de 80 mètres réduite à 50 mètres) comme ayant un impact «négligeable».

La violation de la zone tampon a enfreint les lois et les accords nationaux et fait peser un risque grave sur le bien-être des communautés locales. Rio Tinto/QMM n'a pas été en mesure de démontrer si les concentrations élevées d'uranium dans l'eau autour de la mine - *jusqu'à 50 fois les recommandations pour l'eau potable de l'Organisation mondiale de la Santé à certains endroits* - sont entièrement imputables au «rayonnement de fond» naturel, comme le prétend la société, ou si cela est au moins en partie le résultat de l'exploitation minière et de la violation de la zone tampon.

Malgré l'infraction et les risques concomitants, l'ONE, l'autorité chargée de la protection de l'environnement et des citoyens à Madagascar, n'a pris aucune mesure réglementaire. *Pour plus de détails, veuillez consulter le briefing ci-joint.*

Rio Tinto a une relation fiscale et contractuelle avec l'ONE pour le suivi et l'évaluation de la mine QMM. En 2018, la société a déclaré qu'elle était «conforme» à son plan de gestion sociale et environnementale 2014-18 (SEMP). Elle a renforcé cette position en affirmant que l'ONE considérait qu'il n'y avait «aucune

préoccupation significative» présentée par la violation de tampon (25 septembre 2018) et plus tard, publiquement en 2019, comme ayant des impacts «négligeables». Cependant, ni l'ONE ni Rio Tinto / QMM n'ont été disposés à rendre disponibles les études ou les rapports entrepris par l'ONE qui établissent que la violation des normes QMM est conforme au SEMP autorisé ou que son impact est «négligeable».

Rio Tinto est l'une des plus grandes sociétés minières au monde et est donc susceptible d'influencer le secteur en expansion de Madagascar. Cette affaire appelle donc une attention urgente. Les lacunes de gouvernance et les carences soulignées par l'affaire doivent être abordées - pas seulement pour les citoyens d'Anosy, mais pour s'assurer que le secteur minier malgache respecte des bonnes normes de pratiques internationales afin de protéger l'avenir de notre pays et de la population.

Nous vous demandons respectueusement, en tant que Ministres responsables, de convoquer de toute urgence une table ronde au plus haut niveau, avec l'inclusion des communautés touchées et de la société civile, afin de combler les lacunes dans la mise en œuvre actuelle du décret MECIE.¹ À l'heure actuelle, ces lacunes permettent aux sociétés opérationnelles de payer pour les évaluations de leurs opérations par l'ONE sans dispositions de transparence, de participation du public et de responsabilité. L'objectif doit être que toutes les études récentes et futures, les données et les rapports produits par l'ONE pour les sociétés opérationnelles et payés par celles-ci soient pleinement accessibles et disponibles, y compris les publications en ligne permanentes et gratuites, pour un examen minutieux et transparent du public.

Nous écrivons dans un esprit de solidarité avec tous ceux qui souhaitent voir l'environnement de Madagascar protégé, protéger ses peuples contre l'exposition aux dangers, et développer son avenir avec un engagement concret en faveur d'une bonne gouvernance.

Dans le même esprit, et dans le respect des processus inclusifs du Gouvernement Malgache, nous enverrons une copie de cette lettre et de la note d'information ci-jointe à la présidente Helen Clark et au directeur exécutif Mark Robinson de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), aux membres de la société civile du conseil international de l'ITIE, aux cadres supérieurs de Rio Tinto et à d'autres acteurs concernés.

Nous vous prions d'agrèer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos très hautes considérations.

Herinarahinjaka Eryck Randrianandrasana
Coordonnateur National
CEM Projet Taratra – Publiez Ce Que Vous Payez Madagascar
herinarahinjaka@gmail.com; +261 347 706 300

Eric Raparison
Coordonnateur National
Solidarité des Intervenants sur le Foncier, Madagascar

Amour Jacquelin Rajaonarisona
Président
Société Civile Tolagnaro Plateforme (Anosy), Madagascar

Ndrantomahafa Razakamanarina
Président
Plateforme Alliance Voahary Gasy, Madagascar

¹ MECIE Décret 99- 954 du 15 décembre 1999 modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004. Relatif a la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement
http://eitimadagascar.org/wp-content/uploads/2014/06/decret_2004_167_guichet_unique_ONE1.pdf

Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana
Directeur Pays
WWF Madagascar

Mamy Rakotondrainibe
Présidente
Collectif pour la Défense des Terres Malgaches, Madagascar

Zo Randriamaro
Coordinatrice
Centre de Recherches et d'Appui pour les Alternatives de Développement – Océan Indien, Madagascar

Lilia Ravoniarisoa
Coordinatrice
Femmes en Action Rurales de Madagascar

Louis de Gonzague Razafimanandraibe
Président
Organisation de la Société Civile pour les Industries Extractives, Madagascar

Razafindralaha Rower Belaza
Président
Syndicat de Professionnel de Mines de Madagascar

Organisations soutenant

Amida Tchamdja, **Action pour la Promotion et le Développement intégral de la Femme et de l'Enfant, Togo**

S. Tserenpurev, **Administrative New Initiation, Mongolia**

Yvonne Orengo, **Andrew Lees Trust, United Kingdom**

G. Chagnaadorj, **Ariun Suvarga, Mongolia**

Pius Kossi Kougblenou, **Association pour l'Autopromotion des Communautés de Base, Togo**

D. Dalgbén Pocanam, **Association de Sauvegarde du Couple Nature-Homme, Togo**

Kessina Wonegou, **Association Togolaise pour le Bien-Être de la Population**

Manson Gwanyanya, **Business & Human Rights Resource Centre, United Kingdom/United States/South Africa/International**

Koffi Dela Kepomey, **Centre Afrika Obota, Togo**

Afua Kafui Esseh, **Cercle d'Actions pour le Développement et l'Epanouissement de la Femme et de l'Enfant, Togo**

Olena Pavlenko, **DiXi Group, Ukraine**

Habte Hagos, **Eritrea Focus, United Kingdom**

Craig Bennett, **Friends of the Earth England, Wales and Northern Ireland**

Rahul Basu, **The Future We Need, India**

Jim Footner, **Global Witness, United Kingdom**

L. Bor, **Ikh Baga Bayan Sharga, Mongolia**

Maurice Ouma Odhiambo, **Jamaa Resource Initiatives, Kenya**

Essoklnam Pedessi, **Jeunes Verts, Togo**

Xavier Dias, **Khan Kanij aur Adhikar (Mines, Minerals and Rights), India**

Emmanuel Sogadji, **Ligue des Consommateurs du Togo**

Richard Solly, **London Mining Network, United Kingdom**

Jamie Kneen, **MiningWatch Canada**

J. Uuriinjin, **New Settlement Healthy Environment, Mongolia**

B. Bayarmaa, **Patrons of Khuvshul Lake, Mongolia**

Tijah Bolton-Akpan, **Policy Alert, Nigeria**

Françoise Gnofam, **Programme d'Appui à la Femme et à l'Enfance Déshéritée, Togo**

Dr Michel Yoboue, **Publiez Ce Que Vous Payez Côte d'Ivoire**

Caroline Avan, **Publiez Ce Que Vous Payez France**

Abdoul Wahab Diakite, **Publiez Ce Que Vous Payez Mali**

Jean Claude Katende, **Publiez Ce Que Vous Payez République Démocratique du Congo**

Thérèse Mékombé, **Publiez Ce Que Vous Payez Tchad**

Pius Kossi Kougblenou, **Publiez Ce Que Vous Payez Togo**

Emily Nickerson, **Publish What You Pay Canada**

Kristina Lie-Hagen, **Publish What You Pay Norway**

Miles Litvinoff, **Publish What You Pay United Kingdom**

Filmona Hailemichael, **Publish What You Pay United States**

Geneviève Thériault-Lachance, **Rights and Accountability in Development, United Kingdom**

Issoyotou Kabissa, **Réseau des Femmes et Développement des Savanes, Togo**

Ali Idrissa, **Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire – Publiez Ce Que Vous Payez Niger**

N. Narantstesteg, **Save the Mother Nature Mongolia Foundation**

Phil Jones, **SJ Around the Bay, Australia**

B. Bayarmaa, **TAN Coalition – Publish What You Pay Mongolia**

Essivi S. Acakpo-Addra, **Women Environmental Programme Togo**